

Vient de paraître au CEET

Le Centre d'études de l'emploi et du travail (CEET) vient de publier le numéro 139 de *Connaissance de l'emploi* : « **Cancers liés au travail : une reconnaissance en maladie professionnelle à deux vitesses** ».



Un cancer lié au travail sur deux ne serait pas reconnu. Alors qu'ils sont considérés comme une priorité des politiques depuis plusieurs années, les **salariés** exposés à des substances cancérogènes sur rencontrent **de nombreux problèmes** pour accéder à **la reconnaissance en maladie professionnelle**.

Plus facilement acquise pour **les pathologies s'inscrivant dans les tableaux de la Sécurité sociale**, cette reconnaissance s'avère difficile pour celles qui ne correspondent pas aux critères des tableaux. Et ce, malgré l'existence d'**une voie complémentaire** qui peine elle aussi à les prendre en charge.

De plus, **la part prépondérante des cancers imputés à l'amiante**, ne reflète ni l'importante diversité des affections associées à d'autres substances toxiques, ni la poly-exposition à laquelle sont fréquemment soumis les travailleurs.

Une recherche en santé publique s'est consacrée à l'**analyse des procédures institutionnelles** de reconnaissance en maladie professionnelle, notamment à celle du système complémentaire, pour en comprendre les mécanismes et dynamiques à l'œuvre.

Connaissance de l'emploi, n° 139, février 2018

Sylvie Platel

<http://www.cee-recherche.fr/publications/connaissance-de-lemploi/cancers-lies-au-travail-une-reconnaissance-en-maladie-professionnelle-deux-vitesses>

Suivez le CEET sur Twitter : <https://twitter.com/CeeEtudesEmploi>